

Sécurité – convivialité. Un choix de société?

La sécurité est à l'ordre du jour de l'agenda mondial. Manifestement.

Ceux qui recherchent la sécurité auprès de leur(s) dieu(x), se terrorisent, les uns, les autres. Les peuples du monde se désolidarisent. Forcément.

Les règles érigées pour l'organisation du commerce mondial invitent tout un chacun à la bataille, en toute sécurité. Les effets sont néfastes pour une évolution harmonieuse entre acteurs économiques potentiels.

Une partie des femmes, des hommes, jeunes et enfants, tous acteurs de la vie civique, sont exclus d'une participation décente à la vie communautaire. Les lois répressives à leur égard se succèdent pour qu'une partie de la population puisse vivre en toute sécurité.

La terre est divisée en enclaves accueillant dans certains endroits ceux et celles qui aspirent à une vie en sécurité et regroupant dans d'autres endroits ceux et celles qui risquent de la compromettre.

L'hystérie de la sécurité appartient à une minorité au plan mondial, elle gagne en importance au sein des populations de la partie occidentale du monde.

Les maladies contagieuses et autres épidémies venues d'ailleurs nous menacent dans nos pays. La prophylaxie nous oblige à être sévères envers tout ce qui nous paraît étranger.

Ces circonstances font que la prophylaxie et l'hystérie, des cousines naturelles, agissent de plus en plus fort sur nos besoins en sécurité, jusqu'à nous rendre incapables de jugements sensés sur notre vie quotidienne communautaire.

Nos conceptions apparentes en besoins de sécurité s'infiltrent comme une maladie vorace dans nos communautés au point que nous voudrions nous purifier en nous inventant des chasses gardées qui nous séparent des autres.

La course aux différences, à la logique de la scission sécurisante, devient tellement omniprésente et obsessionnelle dans notre vie quotidienne que des questions, comme celles de consommer ou non des cuisses de grenouilles ou d'être fumeur ou non-fumeur, sont radicalisées de manière à porter des réponses sédatives à nos craintes existentielles.

Des exemples caricaturaux, parmi tant d'autres, démontrent comment nous traitons dans notre microcosme journalier nos phobies intimes, comme la maladie, les coûts publics de la réparation, le commerce déchaîné, l'étranger, le territoire et les enclaves ou encore le terrorisme.

Est-ce que tout cela nous appartient vraiment, ou est-ce plutôt un état d'âme collectif nébuleux et

fiévreux passager, insufflé par une puissance anonyme et géré par une main invisible ?

Evidemment, cette hypothèse n'est finalement pas sécurisante non plus, en considérant que la notion de la conscience collective (dans le sens « notre condition dans la société fonctionnant comme un tout »), nous obligeant plutôt de façon naturelle à une réflexion sur la solidarité inconditionnelle, nous fait apparemment autant peur que la notion de la différence sécurisante.

La peur est l'ennemi de la solidarité.

Mais, faut-il avoir peur ? Et de quoi ?

Nous sommes tous conscients que les règles qui gèrent notre vie commune, et ceci dans tous les domaines, sont conçues par nous même. C'est le système des lois et des conventions avec lequel nous organisons et gérons le fonctionnement de nos sociétés.

Alors, qu'est-il advenu à notre maison mondiale à tous, en sachant que nous ne disposons que de cette maison. Est-elle régie par les lois et les conventions adéquates pour nous sentir à l'aise, en sécurité ?

Apparemment, non. Nous avons peur. Nous avons peur parce que le règlement en place continue aveuglément à transformer la différence et la peur afférente, en un enjeu majeur pour la construction de la réglementation future de la cohabitation de tous.

Le règlement, en son essence et par définition, serait-il alors une machine infernale, incontrôlable ?

Non, car nous disposons, en effet, de mécanismes d'orientation et de contrôle qui nous permettent d'influer sur nos conditions de vie et l'organisation de la vie en collectivité. C'est tout le sens de nos valeurs démocratiques.

En jetant ces mécanismes aux oubliettes, la peur devient mauvaise conseillère et la sécurité se révèle traîtresse.

A quoi aspirons-nous, en fin de compte ? A la sécurité ? A la sécurité absolue, inconditionnelle ? Qu'en est-il de la notion de risque, dès lors ?

Est-ce que ces deux notions, la sécurité et le risque, sont compatibles ? Est-ce que l'une n'exclue pas l'autre ? Comment on répartit les accès à ces deux principes d'action au sein de notre communauté mondiale ?

A quels niveaux les traite-t-on ? Est-ce qu'ils touchent aussi bien la vie relationnelle quotidienne des citoyens, que les agissements des acteurs économiques ou bien concernent-ils avant tout les processus décisionnels de la caste des politiques ?

Qu'en est-il de la liberté d'agir, d'entreprendre ? Est-ce que l'insécurité et la peur nous privent de cette liberté ? Sommes-nous libres ou avons-nous peur ?

Peut-on choisir notre manière individuelle d'action ? La liberté du choix, n'est-elle pas l'essence même de l'accès aux chances égales pour tous et à une vie sereine en communauté ?

Dans cet environnement fantasmagique de l'insécurité et de la peur, devons-nous subir une approche politique de la sécurité ou ne devons-nous pas plutôt revendiquer une approche politique du risque solidaire ?

Pouvons-nous concevoir l'idée d'une économie domestique construite sur cette approche politique du risque solidaire, d'une économie solidaire ?

Jun 2006

Das “Institut Européen de l’Economie Solidaire”(INEES).

INEES, das Institut für angewandte Forschung im Bereich der Solidarwirtschaft, hat seinen Sitz in Schiffingen in den Gebäuden der Bestgenmühle in denen das Objectif Plein Emploi (OPE) seit längerem Zuhause ist.

INEES wurde 1998, aufgrund einer Initiative des OPE und anderer europäischer Partner ins Leben gerufen um an Konzepten zur Umsetzung der Solidarwirtschaft zu arbeiten und diese in Europa zu propagieren.

Auf der Basis des einzigartigen Projektes des nun zehnjährigen Netzwerkes OPE in Luxemburg, welches für seine konzeptionelle Gestaltung eines solidarwirtschaftlichen Modells europaweit Anerkennung findet, haben die Verantwortlichen von INEES beschlossen ab dem 1 Januar 2006 ihre Aktivitäten auszubauen.

Die Partnerschaft mit dem Tageblatt ist ein Aspekt der neuen Aufgabenbereiche und dient dazu die Luxemburger Bevölkerung regelmässig über die Entwicklung im Bereich der Solidarwirtschaft zu informieren.

Dies ist umso wichtiger als die Luxemburger Regierungserklärung von 2004 die Einführung eines “dritten ökonomischen Pfeilers” vorsieht, ein Vorhaben welches durch die Einsetzung der Solidarwirtschaft erfüllt werden kann.

Es gilt also für INEES seine europaweiten Tätigkeiten im Bereich der angewandten Forschung auf der einen Seite zum Schaffen eines neuen Bewusstseins für die Gestaltung des Europäischen Sozialmodells einzubringen und auf der anderen Seite die erarbeiteten Konzepte über das Netzwerk OPE in die Luxemburger nationale Politikgestaltung einfließen zu lassen.

Europäische Partner von INEES sind in diesem Bereich führende Universitäten und Fachhochschulen (Nancy, St. Etienne, Valenciennes München, Basel,..), Forschungsinstitute (CRIDA, IAJ,..) und andere Institutionen und Netzwerke (OCDE-LEED, ECCE,..).

Nationale Unterstützung erhält INEES vornehmlich durch das Ministerium für Arbeit und Beschäftigung, das Ministerium für Wirtschaft und das Centre de Recherche Public Henri Tudor. Erste Gespräche mit der Universität Luxemburg haben bereits stattgefunden und eine Zusammenarbeit in verschiedenen Bereichen wurde besprochen.

Geleitet wird das INEES von einem europäisch besetzten Verwaltungsrat von Personen aus diesen Institutionen und es wird durch ein sich im Aufbau befindliches wissenschaftliches Begleitkomitee ergänzt werden.

La cinquième roue de la charette?

L'économie basée sur la redistribution et l'économie basée sur le marché représentent bien deux secteurs économique, dont le jeu d'ensemble dans sa forme moderne, organise nos sociétés depuis une bonne centaine d'années.

Depuis une bonne dizaine d'années, avec l'économie solidaire émergente et son implantation de plus en plus forte, le terme de « troisième secteur » a été mis en avant pour marquer le fait qu'il existe, à côté de ces deux secteurs précités, une manière de faire de l'économie « autrement ».

Si l'économie de la redistribution et l'économie de marché ont bien une dénomination, en l'occurrence économie publique et économie privé, nous estimons que pour des raisons émancipatrices l'économie basée sur la solidarité devrait également disposer d'une dénomination qui reprend bien le rôle qu'elle a vocation à jouer dans notre société.

Nous proposons le terme d' « économie communautaire ».

Ceci pour différentes raisons. Premièrement, idéologiquement, ce terme reprend l'idée de la citoyenneté comme élément d'auto responsabilisation d'une communauté. Deuxièmement, elle donne une perspective à une démarche mondiale qui est celle du développement local liant les ambitions démocratiques et économiques d'une communauté à un territoire. Troisièmement, ce terme peut aider à faire comprendre que les démarches latines (europe : économie solidaire, Amérique du sud : économie solidaire) et les démarches anglo-saxonnes (Angleterre, Amérique du nord : community development) ont un même dénominateur commun et un même but.